

DECLARATION BY HR CATHERINE ASHTON ON BEHALF OF THE EU TO COMMEMORATE THE WORLD WATER DAY, 22ND MARCH

22-03-2010

The EU reaffirms its commitment to the full realisation of all human rights, considering that all human rights derive from the inherent dignity of the human person. As an example of its firm commitment to the promotion and protection of the economic, social and cultural rights, the EU celebrates the European Water Day and commemorates World Water Day.

On World Water Day, the European Union reaffirms that all States bear human rights obligations regarding access to safe drinking water, which must be available, physically accessible, affordable and acceptable.

The EU also recognises that the human rights obligations regarding access to safe drinking water and to sanitation are closely related with individual human rights - as the rights to housing, food and health. In fact, 88 per cent of diarrhoeal disease is caused by unsafe water and sanitation, leading to the death of about 2,2 million people annually, most of them children under five. Approximately every 20 seconds a child dies somewhere in the world as a result of diarrheic or infectious disease related to the quality and availability of drinking water, lack of hygiene and inadequate sanitation facilities.

But even more than being related to individual rights, access to safe drinking water is a component element of the right to an adequate standard of living and is closely related to human dignity.

The EU acknowledges the fact that several United Nations bodies, civil society organisations, experts, practitioners, governments and others call for a broader recognition of the human right to water. The recognition of human rights obligations related to access to safe drinking water has the potential of improving the situation of the approximately 884 million people who lack access to improved drinking water sources and over 2.5 billion who do not have access to basic sanitation.

The EU commemorates the 13th World Water Day and celebrates this year the 1st European Water Day. For the EU, 22nd March is a unique occasion to remind us all that solutions are possible, and also that human rights have a decisive contribution to putting these solutions in place. The principles of participation, non-discrimination and accountability are, in fact, central to empowering the most marginalized sections of society and demonstrating that these crucial matters are no longer an issue of charity.

This year's World Water Day's theme is "Clean Water for a healthy world". Water for personal and domestic uses must be safe, therefore free from substances constituting a threat to a person's health. Access to adequate and safe sanitation constitutes one of the principal mechanisms for protecting the quality of drinking water.

The EU applauds the efforts taken by some countries - including a number of EU member states - to improve this tragic situation, by taking specific measures, including legislative ones, at the national and international levels to improve access to safe drinking water and to sanitation.

The Candidate Countries Croatia* and the former Yugoslav Republic of Macedonia*, the Countries of the Stabilisation and Association Process and potential candidates Albania, Bosnia and Herzegovina, Montenegro, Serbia, and the EFTA countries Iceland, Liechtenstein and Norway, members of the European Economic Area, as well as Ukraine, the Republic of Moldova, Armenia, Azerbaijan and Georgia align themselves with this declaration.

* Croatia and the former Yugoslav Republic of Macedonia continue to be part of the Stabilisation and Association Process

DECLARATION DE LA HAUTE REPRESENTANTE CATHERINE ASHTON, AU NOM DE L'UE, COMMEMORANT LA JOURNEE MONDIALE DE L'EAU, LE 22 MARS

22-03-2010

L'UE réaffirme son attachement à la pleine réalisation de tous les droits de l'homme, considérant que ceux-ci découlent de la dignité inhérente à l'être humain. Pour illustrer cet attachement profond à la promotion et à la protection des droits économiques, sociaux et culturels, l'UE célèbre la Journée européenne de l'eau et commémore la Journée mondiale de l'eau.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, l'Union européenne rappelle que tous les États ont des obligations en matière de droits de l'homme relatives à l'accès à l'eau potable, qui doit être disponible, physiquement accessible, d'un coût abordable et d'une qualité acceptable.

L'UE estime également que les obligations en matière de droits de l'homme relatives à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement sont étroitement liées aux droits de l'homme tels que le droit au logement, à l'alimentation et à la santé. Effectivement, 88 % des maladies diarrhéiques sont provoquées par une eau insalubre et un assainissement déficient et sont la cause du décès, chaque année, de 2,2 millions de personnes environ, dont la plupart sont des enfants de moins de cinq ans. Toutes les vingt secondes environ, un enfant meurt, quelque part dans le monde, d'une maladie diarrhéique ou infectieuse liée à la qualité et à la disponibilité de l'eau potable, au manque d'hygiène et à des systèmes d'assainissement insuffisants.

Non seulement, l'accès à l'eau potable est lié aux droits de l'homme, mais qui plus est, il fait partie intégrante du droit à un niveau de vie suffisant et il est étroitement lié à la dignité humaine.

L'UE constate que plusieurs instances des Nations Unies, des organisations de la société civile, des experts, des professionnels, des gouvernements et d'autres entités ont lancé un appel en faveur d'une reconnaissance plus large du droit fondamental à l'eau. La reconnaissance d'obligations en matière de droits de l'homme relatives à l'accès à l'eau potable devrait permettre d'améliorer la situation des 884 millions de personnes environ qui n'ont pas accès à des sources d'eau potable améliorées et de plus de 2,5 milliards d'êtres humains qui n'ont pas accès à l'assainissement de base.

L'UE commémore la 13ème Journée mondiale de l'eau et célèbre cette année la 1ère Journée européenne de l'eau. Pour l'UE, le 22 mars constitue une occasion unique de nous rappeler à tous qu'il existe des solutions et aussi que les droits de l'homme ont un rôle décisif à jouer pour la mise en place de ces solutions. Les principes de participation, de non-discrimination et de responsabilisation sont en fait essentiels pour aider les franges les plus marginalisées de la société à se prendre en charge et démontrer que ces questions fondamentales ne relèvent plus désormais du domaine de la charité.

Cette année, la Journée mondiale de l'eau a pour thème: "De l'eau propre pour un monde sain". L'eau destinée aux usages personnels et domestiques doit être saine, c'est-à-dire exempte de substances représentant un risque pour la santé humaine. L'accès à un assainissement suffisant et sûr est l'un des principaux mécanismes de protection de la qualité de l'eau potable.

L'UE salue les efforts déployés par certains pays - y compris plusieurs États membres de l'UE - qui, pour améliorer cette situation tragique, ont pris des mesures spécifiques, notamment législatives, aux niveaux national et international afin de faciliter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement. La Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie se rallient à la présente déclaration.

* La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association